



## Bulletin d'adhésion à l'AFMA - Année 2025

Intnt

NOM : .....

Prénom : .....

Organisme représenté : .....

Fonction : .....

Adresse complète: .....

Tél. : .....

Courriel Mail: .....

Site internet : .....

Je souhaite adhérer à l'AFMA pour l'année 2025

Je suis déjà adhérent à l'AFMA et je souhaite régler ma cotisation pour l'année 2025

### En tant que :

Membre individuel : 35 €

*Le montant des cotisations AFMA et des dons est déductible de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans la proportion de 66% et dans la limite de 20% du revenu imposable (\*). 35 euros correspondent alors à 11,90 euros après déduction fiscale.*

Membre institutionnel ou collectif : 65 €

Cotisation groupée pour les fédérations départementales (65€ + 20€ par adhérent).

Etudiant (avec copie de justificatif) : 15 €

Membre bienfaiteur : 200 €

**Règlement** d'un montant total de..... euros

Par chèque bancaire, à l'ordre de l'AFMA.

Par mandat administratif (\*\*)

Par virement sur le compte bancaire de l'AFMA

**Modalités** : Merci de faire apparaître clairement votre nom dans le libellé du virement bancaire

Titulaire du compte : AFMA – Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural

Domiciliation : CR CREDIT AGRICOLE Paris - Saint Charles

Code banque : 18206 - Code guichet : 00251 - N° de compte : 25190154001 - Clé RIB : 82

IBAN FR 76 1820 6002 5125 1901 5400 182 BIC : AGRIFRPP882

Je souhaite recevoir une facture avant paiement (\*\*)

Je souhaite recevoir un reçu acquitté

(\*) Je souhaite recevoir un reçu fiscal CERFA au titre des cotisations individuelles et dons à un Organisme d'Intérêt Général

Date et signature :

**A retourner ou photocopie à AFMA - 15 rue de la Convention - FR 75015 Paris**

**ou par mél : [afma.infos@gmail.com](mailto:afma.infos@gmail.com)**

**AFMA au service des musées**

**Association reconnue d'Intérêt Général**

Consultez [www.museesagriculture.fr](http://www.museesagriculture.fr)